

La lettre du Maire

de Saint-Leu-la-Forêt



Avril 2020 / Numéro 38

**SAUVEZ
DES VIES**

**RESTEZ
CHEZ VOUS**



Édition spéciale covid19

Chères Saint-Loupiennes, chers Saint-Loupiens,

Nous vivons une situation exceptionnelle et difficile qui nous impose de nous concentrer sur l'essentiel. L'essentiel aujourd'hui, c'est de veiller les uns sur les autres, de faire attention aux règles d'hygiène et c'est surtout, ne rien lâcher, en se tenant, autant que possible, au confinement chez soi. C'est la meilleure manière de se préserver et de préserver celles et ceux que nous aimons. C'est d'ailleurs l'injonction répétée du personnel soignant, tellement mis à contribution et qui implore toutes celles et tous ceux qui peuvent rester chez eux de ne sortir que pour le strict minimum. En restant chez soi, on sauve des vies et pas seulement la sienne ! En complément des applaudissements à l'égard du personnel soignant, nous devons aussi le soulager en adoptant tous le confinement responsable comme mesure barrière cardinale.

Car pour faire face à cette guerre, pour paraphraser le Président de la République, nous ne saurions être autrement que des acteurs solidaires et non solitaires ! A Saint-Leu-la-Forêt, l'esprit collectif l'emporte, sans état d'âme et avec une réelle efficacité : tous les Saint-Loupiens, se retrouvent chez eux et apprennent à faire face à une situation qui n'est pas «normale». Pour affronter cette période inédite, la ville accompagne toutes celles et tous ceux qui sont à l'initiative d'entreprises qui s'inscrivent dans les actions qui permettront, non seulement de surmonter la crise sanitaire mais surtout de prendre, ensemble, la pleine mesure de nos besoins quotidiens. Je les en remercie profondément. Avec leur précieux concours, nous essayons de rendre la vie des Saint-Loupiens un peu moins soucieuse. Ainsi, avec eux, ces dernières semaines, des plateformes Internet proposant des échanges de services ont été mises en ligne, des masques et du matériel ont été livrés aux personnes les plus impactées, les trottoirs et les espaces publics ont été régulièrement désinfectés et des centaines de seniors sont suivis personnellement par les agents de la ville et les bénévoles spontanés qui se sont proposés. Un service public minimum est maintenu et permettez-moi de remercier en votre nom les services qui, malgré les difficultés, travaillent pour nous assurer le fonctionnement de nos institutions.

C'est dans cet esprit, qu'avec cette lettre, nous souhaitons vous communiquer des informations pratiques de première nécessité. Vous y trouverez les contacts des commerçants de la ville et du marché qui restent ouverts ou proposent des livraisons. Car il va falloir encore nous armer de patience, et vivre cette période de la meilleure manière possible. En étant responsables, conscients et encore une fois solidaires. C'est un préalable capital qui doit nous aider à surmonter cette situation éprouvante.

En attendant, chères Saint-Loupiennes et chers Saint-Loupiens, je vous demande de rester prudents, de faire attention à vous, de veiller avec les précautions d'usage à votre environnement direct, sur votre famille, vos voisins les plus isolés et les plus fragiles. Nous communiquons avec vous via la page Facebook de la ville, les panneaux lumineux, l'affichage administratif et sur le site saint-leu-la-foret.fr Toutes vos questions ou remarques peuvent être envoyées sur une adresse spécialement dédiée : covid19@saint-leu-la-foret.fr

Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre maire
Sandra Billet

CONTACTEZ-NOUS AU 01 30 40 22 00 OU PAR MAIL :

covid19@saint-leu-la-foret.fr

Bon à savoir

Portage de repas à domicile

Pour les seniors ou pour les personnes en difficulté qui n'ont pas la possibilité de se déplacer, les prestataires de la ville de portage de repas à domicile proposent leurs services. Bien entendu, toutes les mesures d'hygiène sont respectées. Si vous souhaitez vous faire connaître ou obtenir des informations, vous pouvez contacter :

- Saveurs et vie : 01 41 73 37 33
- Maison Le Roux : 01 39 60 59 92

Pour d'autres besoins d'aides à domicile vous pouvez contacter l'ARIAF au 01 34 44 00 95 ou les services de la ville au 01 30 40 22 00 également par mail à covid19@saint-leu-la-foret.fr

Centre d'urgence de Taverny

Si vous avez des symptômes et que votre médecin ne peut vous recevoir, contactez le 01 85 11 24 50 et vous pourrez prendre rendez-vous au centre d'urgence de Taverny.

Attention, ce centre ne réalise aucun test de dépistage du coronavirus.

En cas de difficultés respiratoires, appelez immédiatement le Samu (15)

Urgences dentaires

Afin de désengorger les services d'urgences, il est impératif de composer le 09 705 00 205 pour toute urgence dentaire. Vous pouvez également contacter le dentiste régulateur du Val d'Oise au 01 34 12 49 68 si vous n'arrivez pas à joindre votre dentiste traitant en premier.

Services et liens d'entraide

En cette période exceptionnelle et anxiogène, il existe une myriade de liens vers des aides diverses particulièrement utiles. Nous vous proposons plusieurs liens vers des aides diverses. Également un n° de téléphone d'écoute pour les personnes seules.

- **La plateforme Entre Saint-Loupiens** vous permet de trouver une aide bénévole pour vos courses, sorties d'animaux, prises de nouvelles par téléphone... Inscrivez-vous c'est gratuit : saint-leu-la-foret.etyssa.com/

Covid-19 : vos questions ont des réponses

Besoin d'aide : une adresse dédiée

Ceux qui ont un doute ou une information sur une personne en difficulté, sont invités à nous écrire à l'adresse : covid19@saint-leu-la-foret.fr ou à nous appeler au 01 30 40 22 00. Par ce biais également, toutes les propositions de services, d'aide ou de bénévolat sont recensées. Le but est d'accéder à certaines demandes, et de relayer des propositions d'utilité publique. Pour le moment, seuls des contacts téléphoniques sont possibles de manière à éviter au maximum les rencontres.

Également une cellule locale d'aide aux entreprises a été mise en place. Les entreprises locales, les commerces, les artisans, les professions libérales peuvent ainsi faire part de leur situation et nous relayerons ou répondrons rapidement à leurs préoccupations.

Dans ce même esprit, la ville encourage tous les propriétaires bailleurs de murs commerciaux à geler les loyers de leurs locataires professionnels. Il en va de la pérennité de l'économie et la survie des entreprises saint-loupiennes.



Vos commerçants sont ouverts

Ils contribuent à vos approvisionnements et sont ouverts :

Vos commerçants de la ville :

- **Les supérettes** : La Vie Claire magasin bio (23, Chemin de Bretoux), Le Cocci market (24, rue de Paris), Le Carrefour City (47, rue du Général Leclerc), Leader Price (aux Diablots)

- **Picard surgelés** (151, rue du Général Leclerc)

- **Les boulangeries** : Les larmes d'Osiris (30, rue du Général Leclerc), A la Fleur de Blé (101, rue du Général Leclerc), Les Pains qui chantent (42, avenue de la Gare), La part des anges (69, rue Michelet), Boulangerie Inès (28, place de culcheth aux Diablots)

- **Le P'ty papatissier** : 70, rue de la Forge

- **Les boucheries** : de l'église (2, avenue de la Gare), de la Forge (4, rue de la Forge) et de la mairie (65, rue du Général Leclerc)

- **La ferme de Saint-Leu** (primeur et fromage) : 2 bis, avenue de la Gare (livraison uniquement par sms au 01 39 60 66 06)

- **Les restaurants** (en livraison ou emporter) : Bella Roma (115, Rue de Paris), Woodiz (16, rue du Général Leclerc), Faim de loup (3, rue de la Forge), Les délices d'Istanbul (63, rue du Général Leclerc), Ma Poulette (16, rue du Général Leclerc), Univers Pizza (6, rue de Paris), Mia Pizza (67, rue du Gal Leclerc)

- **Les pharmacies** situées : Rond-point du Jubilé, 26 rue du Général Leclerc (à côté de l'église), 56 rue du Général Leclerc (face à la mairie), 86 rue du Général Leclerc, 40 avenue de la Gare et Centre Commercial des Diablots

- **La librairie A la page 2001** : 16, rue du Général Leclerc

- **Les tabacs** (attention fermeture anticipée vers 18 h pour certains) : Le Terminus (47, avenue de la Gare), Le Saint Bernard (116 rue du Général Leclerc)

- **La laverie automatique** (rue du Général Leclerc)

Vos commerçants du marché :

En raison de la fermeture du marché couvert, plusieurs commerçants proposent des livraisons à savoir :

- **Volailles Rousseau** (sebastien et marc Goussaud) : viandes et volailles à domicile le mercredi et le vendredi - Attention : minimum de 40 € par commande
lesvolaillesversailles@gmail.com
- **Eléonore et Stéphane** : viande de boeuf, de veau, de porc et d'agneau
06 82 05 58 73
- **Delphine Lopes** : champignons, asperges blanches/vertes, jeunes pousses de salades, herbes aromatiques, tomates cerises, endives.
06 51 79 58 03 commandes la veille pour le lendemain
- **Patiss Déliss** : gâteaux gourmands à partir de 3 pièces (tartelettes chocolat/caramel ou éclats d'amandes, tartelettes citron meringuées, succès noisette...)
06 09 27 51 79 ou par mail patiss-deliss@gmail.com
- **Robert Henri dit Riton** : paniers d'agrumes et de fruits exotiques
06 07 40 44 41 ou par mail : ritonrobert55@gmail.com
- **Thibaut Pinto** : fruits et légumes
06 65 17 24 67 ou par mail : thibautpinto0709@gmail.com
- **Anthony Roulleaux** : fruits et légumes
06 08 82 42 07 (livraison possible)
- **Thibault** : produits maraichers. Livraisons sur Saint-Leu les mercredis et samedis. (Plus d'infos sur notre page Facebook)
- **La ferme aux amaranthes** : produits maraichers bio - Commandes avant le dimanche 5 avril pour des livraisons le 8 avril
06 22 59 20 73 ou par mail à lafermeauxamarantes@gmx.fr
- **La poissonneries de L'Océan** : dos de cabillaud filets de dorade, pavés de saumon, bars, dorades, turbots, limandes, soles)
06 19 55 60 29 (Laurent)
- **La poissonnerie ALS** : saumon, filet de bar et daurade, daurade sauvage, encornet, filet de lieu jaune, soupions, sole portion, sole filet, dos lieu noire, barbet, filet de merlan, crevette Madagascar, raie...)
06 61 86 25 99 (Bruno et Krystel)
- **La Fromagerie de Steve Rao** : fromage et produits laitiers
06 26 93 73 28 (livraisons à domicile)
- **Alain Decaux** : crémier affineur
06 25 55 75 73 et par mail : adx083@gmail.com
- **Hamid** : olives et fruits secs
06 71 82 27 11 ou par mail : hamid.95@hotmail.fr
- **Jordan traiteur** : viande fraîche et tout le nécessaire pour le barbecue, crudités, charcuterie, plats préparés, desserts
07 60 26 07 57
- **Cierlot volailles** : viandes et volailles
07 83 14 36 68 (Serge Cierlot)
- **La charcuterie Delahousse** propose ses produits habituels directement en boutique (au 10, rue Voltaire à Beauchamp), ouverte uniquement le matin de 8 h 30 à 13 h du mardi au dimanche.
01 34 13 20 22
- **Les bons vivants, food truck**, propose avec d'autres producteurs du Vexin des produits frais et des repas préparés. (Plus d'infos sur notre page Facebook)

Si vous ne figurez pas sur cette liste, n'hésitez pas à envoyer un mail à : communication@saint-leu-la-foret.fr

Attention ! Vos déplacements doivent être limités et soumis à l'attestation dérogatoire à télécharger sur le site de la ville.

Bon à savoir Services et liens d'entraide

- **La plateforme d'engagement** : www.jeveuxaider.gouv.fr qui assure une aide alimentaire et d'urgence, la garde exceptionnelle d'enfants, le lien avec les personnes fragiles isolées, une solidarité de proximité.
- **La plateforme renfort-Codiv** : www.renfort-covid.fr/mise en place par l'Agence Régionale de Santé (ARS) en appelle aux bénévoles étudiant, professionnel ou retraité ayant des compétences répondant aux besoins des établissements de santé afin de soutenir les équipes soignantes.
- **Ammy Services Solidaires** : www.ammy.fr/generations a pour objectif d'aider les personnes isolées, fragiles, tout en limitant au mieux la propagation du virus. Ces services de proximité sont gratuits et sans aucun contact. On peut y proposer ou chercher des services d'entraide (récupération de courses, assistance informatique à distance, soutien scolaire, accompagnement d'animaux domestiques...).
- **l'association Avec nos proches** propose au 01 84 72 94 72 un service d'écoute disponible 7 jours sur 7 de 8 h à 22 h, pour un prix d'appel local, sans nécessité d'adhésion au préalable. Cette ligne d'écoute, de soutien et d'orientation dédiée aux proches aidants est animée par un réseau d'anciens aidants, formés et expérimentés.



Merci !

Merci aux services publics et à tous les personnels mobilisés



A côté des soignants mobilisés qui forcent durablement l'admiration de tous, il faut saluer toutes celles et tous ceux qui assurent la continuité de service dans tous les secteurs d'activités qui participent à notre vie quotidienne. A Saint-Leu, il faut souligner le travail continu des services municipaux et de l'ensemble des acteurs locaux qui, parfois dans des conditions

difficiles, remplissent de manière exemplaire leurs missions de service public. Comme pour les agents de police municipale, les Agents du CCAS qui veillent attentivement sur les personnes âgées les plus fragiles, le personnel affecté à la collecte des déchets, les agents d'entretien qui ont désinfecté les rue de la ville, les animateurs et les enseignants qui se chargent de l'accueil des enfants de soignants, les commerçants et professions libérales et les pompiers qui nous permettent de vivre cette période de façon moins difficile.

Merci aux donateurs de masques et matériels divers



Un grand merci à la société Scolarest (partenaire restauration collective de la commune) et aux Saint-Loupiens qui ont permis d'offrir des masques, des charlottes, des gants et des combinaisons aux EHPAD Les Tamaris, Rachel et à la Maison d'accueil Spécialisée Macaire.

Des Saint-Loupiens fabriquent depuis plusieurs jours, sans relâche,

des masques de protection grâce à leur imprimante 3D et des feuilles plastiques. A noter également que dans les prochains jours, une importante commande de la ville auprès de Valérie Péresse, Présidente de la Région Ile de France et l'association des Maires du Val d'Oise permettra de distribuer plusieurs milliers de masques aux professions libérales, aux Ehpad, à la MAS, au personnel communal et au corps enseignant ainsi qu'aux commerçants, tous en contact constant avec du public.

Merci aux jeunes dessinateurs

Petits et grands, n'hésitez pas à participer au concours de dessins «La grande lessive» initié par le corps enseignant. Pour cela, rien de plus simple, **envoyez-nous vos dessins à covid19@saint-leu-le-foret.fr avec votre prénom et votre âge et nous les publierons sur notre page Facebook.**



Bon à savoir Collecte des déchets

Attention ! Afin de préserver les équipes de collecte pendant la crise sanitaire, **les collectes des emballages et des déchets verts sont réalisées 1 semaine sur 2, à partir de 18 h, selon le calendrier provisoire ci-dessous ou à télécharger sur le site de la ville.**

- Les gros volumes de déchets verts seront à conserver dans la mesure du possible jusqu'en fin de confinement.
- Le service de collecte étant ralenti, il est conseillé de limiter vos déchets (surtout les déchets verts).
- La collecte des encombrants est quant à elle suspendue pour le moment.

Infos Déchets

Afin de préserver les équipes de collecte pendant cette crise sanitaire, les collectes des emballages et des déchets verts seront réalisées 1 semaine sur 2, à compter du 30 mars, selon le calendrier provisoire ci-dessous.

Les gros volumes de déchets verts seront à conserver dans la mesure du possible jusqu'en fin de confinement.

CALENDRIER PROVISOIRE DES COLLECTES EN PORTE A PORTE

	SÉCTEUR A SEMAINES PAIRES 30/03 au 01/04 03/04 au 10/04 17/04 au 20/04	SÉCTEUR B SEMAINES IMPAIRES 02/04 au 05/04 09/04 au 12/04 16/04 au 19/04	SÉCTEUR C SEMAINES PAIRES 01/04 au 04/04 07/04 au 10/04 14/04 au 17/04	SÉCTEUR D SEMAINES IMPAIRES 04/04 au 07/04 11/04 au 14/04 15/04 au 18/04
Lundi	✓	✓	✓	✓
Mardi				
Mercredi				
Jeudi	✓	✓	✓	✓
Vendredi	✗	✗	✗	✗

✓ Bac ordures ménagères (couverture gris/vert), collectes aux jours habituels. Bien fermer les sacs et les disposer dans un bac avec couverture fermée.
✗ Bac emballages et papiers (couverture jaune), collectes tous les 15 jours, les SEMAINES IMPAIRES (semaines du 6 au 12 avril et du 20 au 26 avril). **Compacter vos emballages!**
✗ Déchets verts dans papiers - gros/belles branches sans roseau - fagots collectes tous les 15 jours, les SEMAINES PAIRES (semaines du 30 mars au 5 avril, du 18 au 19 avril et du 27 avril au 3 mai). **Si vous n'avez pas de sacs papiers, vous pouvez utiliser une poubelle jaune, verte ou rose.**

+ d'infos : www.syndicat-tri-action.fr
contact@syndicat-tri-action.fr 01 34 18 30 18

La lettre du Maire

de Saint-Leu-la-Forêt

Directeur de la publication : Sandra Billet
Directeur de la rédaction : Loïc Drouin
Rédaction et mise en page : service communication
Photos : Mairie de Saint-Leu-la-Forêt
Site : www.saint-leu-la-foret.fr
Impression : RPS Repro
Ce numéro a été imprimé à 8000 exemplaires.
Papier aux normes environnementales.